

## Acogepi

Date de création	1981
Forme juridique du groupement	Association loi 1901 à but non lucratif. Chaque cabinet est indépendant.
Nombre de cabinets adhérents à fin juin 2012	12
Rémunération de la structure	Cotisation annuelle symbolique.
Services et valeur ajoutée apportés aux membres	Les membres s'inscrivent dans une démarche confraternelle avec notamment pour objectif la maîtrise de la gestion de son cabinet, en particulier de son progiciel et de ses données. Dans cette logique, l'essentiel des membres de l'Acogepi sont à l'origine de la création de la SSII CGP Soft Corp, plateforme mutualisée de services informatiques ouverte également à tout indépendant du Conseil Patrimonial. Autres services : actualisation des connaissances, suivi des fournisseurs, droit de la famille, fiscalité.
Domaines d'intervention	Conseils – analyse, gestion d'actifs titres et assurance vie, particulier et entreprise.
Données chiffrées si disponible	
Condition d'admission des membres	Cooptation.

## Cercle France Patrimoine

Date de création	2002
Forme juridique du groupement	Association loi 1901
Nombre de cabinets adhérents à fin juin 2012	17 cabinets / 21 membres
Rémunération de la structure	Cotisation annuelle 200 euros plus participation séminaire de 300 euros.
Services et valeur ajoutée apportés aux membres	Formation et information échangées régulièrement entre les différents membres. Mars : séminaire de 2 jours et demi. Juin : assemblée générale et formation 2 jours. Veille de Patrimonia (le mercredi) : formation 1 journée. Novembre : une journée de formation. Les membres sont tous indépendants dans leurs choix et n'ont aucune obligation de travailler avec tel ou tel fournisseur.
Domaines d'intervention	Assurance-vie et titres principalement et immobilier ou prévoyance/santé pour certains membres.
Données chiffrées si disponible	Encours actuel géré : un milliard d'euros.
Condition d'admission des membres	Cinq ans d'activité professionnelle dans le domaine de la finance et deux ans minimum en tant que CGPI. Le parrain propose son candidat aux membres du bureau qui doivent l'accepter à l'unanimité. Passé cette étape, la candidature est proposée à l'ensemble des membres. Un seul veto motivé par écrit annule la candidature. Enfin, entretien avec le bureau qui validera la candidature et invitera le nouveau membre à participer à la prochaine réunion.

## Club des CGPI Entrepreneurs

Date de création	Avril 2009
Forme juridique du groupement	Association loi 1901
Nombre de cabinets adhérents fin juin 2012	14
Rémunération de la structure	Cotisation annuelle de 200 euros.
Services et valeur ajoutée apportés aux membres	Réunions, formations, échanges sur l'organisation interne des cabinets et sur le développement du métier.
Domaines d'intervention	-
Données chiffrées si disponible	-
Condition d'admission des membres	Exercice du métier de CGPI dans sa globalité, cabinets matures et en développement, approche entrepreneuriale.

## Consultys

Date de création	2003
Forme juridique du groupement	GIE
Nombre de cabinets adhérents fin juin 2012	33 cabinets regroupant 90 collaborateurs (associés et salariés).
Rémunération de la structure	Les ressources financières du GIE sont uniquement basées sur les cotisations des membres, en fonction de la taille et de l'ancienneté des cabinets.
Services et valeur ajoutée apportés aux membres	<p>Avoir une approche et une méthodologie commune dans l'analyse patrimoniale et le traitement des dossiers des clients.</p> <p>Travail en interprofessionnalité avec les experts (experts-comptables, notaires et avocats) des clients chefs d'entreprise, commerçants ou professions libérales.</p> <p>Réunions techniques Nord et Sud de la France pour les CGP, animées par notre formateur technique (juriste et fiscaliste, dédié) ou un intervenant extérieur.</p> <p>Réunions régionales entre membres pour la formation continue et l'étude commune de cas pratiques.</p> <p>Réunions interprofessionnelles avec nos partenaires experts-comptables, avocats et notaires. Hotline (chaque lundi)</p> <p>Lettre périodique d'actualité et d'information pour partenaires experts-comptables, notaires et avocats : <i>Le Point de vue de Consultys</i> Pas d'obligation d'utiliser un fournisseur donné mais des accords commerciaux sont passés avec les principaux prestataires de services et nos fournisseurs de solutions produits, pour faire bénéficier directement les membres de tarifs privilégiés ou de barèmes de commissionnement attractifs.</p>
Domaines d'intervention	Une approche globale de la gestion de patrimoine.
Données chiffrées si disponible	<p>Encours total : 515 millions d'euros</p> <p>Collecte annuelle totale : 48 millions d'euros</p> <p>Encours individuel moyen: 15 millions d'euros.</p> <p>Collecte annuelle individuelle moyenne : 1,5 million d'euros.</p> <p>Nombre de codes courtage moyen par cabinet : entre 6 et 7.</p>
Condition d'admission des membres	Chaque candidat suit obligatoirement une formation préliminaire par un stage de 12 journées étalées sur 4 séances pour acquérir

	<p>la méthodologie commune. Validation de principe par le comité de direction puis vote d'admission par l'ensemble des membres, lors de l'assemblée générale du GIE.</p>
--	--

## Finindep

Date de création	1993
Forme juridique du groupement	SAS à capital variable détenue à parts égales par tous les membres (un homme = une voix) mais qui n' a pas vocation à prendre des participations dans les cabinets. Finindep a une vocation associative.
Nombre de cabinets adhérents fin juin 2012	16 membres adhérents à fin juin 2012.
Rémunération de la structure	La structure se rémunère avec les cotisations de ses membres qui varient de 250 à 300 euros HT par mois. Pas de prélèvement sur le CA des cabinets.
Services et valeur ajoutée apportés aux membres	<p>Au niveau de la communication, un site unique que partagent les membres et une lettre patrimoniale expédiée aux clients du groupement.</p> <p>Au niveau de la formation, des formations sur la réglementation à destination des assistantes et des CGPI, des formations ponctuelles sur des sujets juridiques.</p> <p>Enfin nous organisons des réunions mensuelles d'échange (1 sur 2 est une réunion à distance).</p> <p>Pas d'obligation de travailler avec des fournisseurs sélectionnés, solutions de gestion en commun à travers des mandats de gestion.</p>
Domaines d'intervention	Domaines d'intervention: principalement assurance-vie et immobilier indirect. Le savoir-faire commun repose principalement sur la gestion des mandats.
Données chiffrées si disponible	Encours au 31/12/2011 : 600 millions d'euros. Chiffre d'affaires 2011 : 5,6 millions d'euros (15 cabinets).
Condition d'admission des membres	Recrutement par cooptation.

## FIP Patrimoine

Date de création	6 janvier 2000
Forme juridique du groupement	SAS, pas de prise de participation dans le capital des cabinets, contrat de franchise.
Nombre de cabinets adhérents fin juin 2012	28
Rémunération de la structure	Redevance variable sur CA + surcommissionnement.
Services et valeur ajoutée apportés aux membres	3 universités par an, réunions web, 2 conférences par mois, référencement de l'ensemble des produits disponibles, possibilité de travailler avec des fournisseurs non sélectionnés, 2 ingénieurs patrimoniaux, 3 responsables de gamme, un animateur commercial, 1 responsable réglementation&pratique métier et 1 assistante, 1 service marketing/communication), un call center dédié.
Domaines d'intervention	Tous les produits.
Données chiffrées si disponible	250 millions d'euros d'encours, la structure fédératrice a un CA de 1,2 million d'euros et un résultat de 100.000 euros.
Condition d'admission des membres	CIF, Orias, CJA, IOBSP Nous accueillons les jeunes entrepreneurs comme les cabinets. Uniquement des professionnels de la gestion de patrimoine.

## Infinitis

Date de création	1 <sup>er</sup> janvier 2009
Forme juridique du groupement	SAS avec fonds d'investissement minoritaire UI Gestion Groupement de CGPI. Le cabinet adhérent est totalement indépendant et libre de quitter le groupement. Les fondateurs n'ont pas de cabinets de CGPI et ne traitent pas de clientèle en direct pour éviter tout conflit d'intérêt avec les adhérents.
Nombre de cabinets adhérents fin juin 2012	214 cabinets (de 313 CGPI). 2 à 3 cabinets rejoignent le groupement par mois en moyenne.
Rémunération de la structure	Coût d'adhésion 55 euros HT/mois et % supplémentaire négocié avec les fournisseurs sur le volume généré par les adhérents du Groupement. La rémunération des CGPI est identique à celle qu'ils percevraient en direct. Pas de prise de participation dans le capital du cabinet.
Services et valeur ajoutée apportés aux membres	<p>Accompagnement réglementaire par la mise à disposition d'un pack complet personnalisé (document d'entrée en relation, comparatif des contrats d'assurance, cartographie des risques, document de collecte d'information, lettre de mission, profilage, lettre de suivi...);</p> <p>Outil d'agrégation à disposition multifournisseur compris dans la cotisation Extranet avec GED multi-marchés, multifournisseurs et multi produits</p> <p>Service du contrôle de l'exactitude des commissions ;</p> <p>Mise à disposition bibliothèque patrimoniale, CRM, outil de pilotage du cabinet</p> <p>Veille juridique, fiscale et immobilière ;</p> <p>Veille sur portefeuille ;</p> <p>Génération de prospects (site internet 0%, call center, ....) ;</p> <p>3 Universités de 2 jours par an.</p> <p>3 thématiques d'une journée en région (15 thématiques par an) ;</p> <p>Back office dédié (suivi des affaires jusqu'à bonne fin) ;</p> <p>Sélection des produits assurance, protection sociale et immobilier ;</p> <p>Conférence Call hebdomadaire sur les marchés avec des Assets ;</p>

	<p>Outil intégré de suivi des comptes clients avec une approche multi fournisseurs  Accompagnement aux allocations d'actifs  Contrat cadre RC/GF ;  Dizaine de partenariat avec des prestataires de services ;  Campagnes commerciales à destination des adhérents ;  Lettre bimestrielle et site internet personnalisé ;  Accompagnement à la réalisation de simulation d'assurance (en conformité avec la réglementation sur l'intermédiation, immobilière et patrimoniale ;  Observatoire de la concurrence  Accompagnement média  Accompagnement marketing (création de logo, site internet, affiche, flyers, ....)  Centrale d'achats ;  Equipe de back office dédié (5 personnes)  6 Responsables Régionaux au contact des adhérents ;  1 responsable marketing et web master à disposition des adhérents ;  1 service d'ingénierie patrimoniale et social  Nombre de fournisseur référencés dans chaque secteur d'investissement : 16 en assurance et produits financiers, 7 en protection sociale et 20 en immobilier.  Réunions thématiques et lancement émissions TV destinées à l'ensemble de la profession « CGPI, GROUPEMENTS et Partenaires » diffusées à l'ensemble de la profession.  Lancement d'un pack réglementaire complet pour accompagner le CGPI dans sa mise en conformité (documents et outils (agrégateur, ged, ...)).</p>
Domaines d'intervention	
Données chiffrées si disponible	<p>Collecte réalisée en 2011 : 115 millions en produits financiers.  Ventes immobilières CA 2011 : 867.000 euros.  CA 2012 au 30 juin : + de 650.000 euros.</p>
Condition d'admission des membres	<p>Professionnel de la gestion de patrimoine  Diplômé ou certifié. Ou qui souhaitent le devenir.</p>

## La Boétie Patrimoine

Date de création	1991
Forme juridique du groupement	Association loi de 1901.
Nombre de cabinets adhérents fin juin 2012	22 cabinets – 25 CGPI membres.
Rémunération de la structure	Cotisation 6.000 euros par an et par membre
Services et valeur ajoutée apportés aux membres	11 réunions par an ; 9 à 10 formations.
Domaines d'intervention	
Données chiffrées si disponible	Encours fin 2011 : 2 244 milliards d'actifs gérés ; collecte 2011 : 226 millions.
Condition d'admission des membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhérer à la Chambre des Indépendants du Patrimoine (CIP) ;</li> <li>- Avoir le statut de Conseiller en Investissements Financiers (CIF) ;</li> <li>- Disposer des garanties obligatoires : garantie financière et responsabilité civile professionnelle, des mandats et cartes nécessaires à l'exercice de la profession : courtage en assurance et démarchage bancaire et financier ;</li> <li>- Fournir un extrait d'acte judiciaire ;</li> <li>- Prendre connaissance et se conformer aux statuts et au règlement intérieur de l'association La Boétie Patrimoine.</li> <li>- Le Conseil d'Administration après étude de la candidature se réunit afin d'agréer le nouveau candidat.</li> </ul> <p>L'agrément devient définitif à l'issue d'une période d'un an et sous réserve de l'accord du Conseil d'Administration conformément à l'article 7-3 des statuts.</p>

## Patrimoine Services

Date de création	21 septembre 2011
Forme juridique du groupement	SAS. Pas de participation dans les cabinets affiliés, mais possibilité de participation dans la SAS Patrimoine Services. 4 actionnaires particuliers + 1 fonds d'investissement.
Nombre de cabinets adhérents fin juin 2012	20
Rémunération de la structure	Cotisation annuelle des affiliés + rémunération basée sur le nombre de portefeuilles gérés et analysés dans la suite logicielle « Manages Finances », + services optionnels.
Services et valeur ajoutée apportés aux membres	Suite logicielle unique, comprenant un module de recommandation d'allocation stratégique et tactique, un module d'analyse de fonds vendus en Europe (environ 50.000), un module d'analyse de construction et d'analyses de portefeuilles (Base 400.000 titres et fonds), un module de gestion de cabinet, de consolidation et d'agrégation de données. Aucune obligation de travailler avec nos accords cadres négociés, Aucune indemnité, pénalité, frais ou retenue en cas de sortie. Réunions régulières et une nationale annuelle, formations spécifiques sur les marchés financiers, allocation d'actifs sélection de fonds, calculs des risques, construction de portefeuilles.
Domaines d'intervention	Spécialiste dans l'allocation d'actifs, le calcul des risques, la notation des fonds européens et rendus éligibles sur toutes les plateformes, comptes titres ou contrats d'assurance vendus en France. Mais aussi courtage négocié en assurance vie, titres, prévoyance, risques aggravés, immobilier, santé, art, objets de collection.
Données chiffrées si disponible	
Condition d'admission des membres	Cabinets déjà établis, disposant de clients détenteurs de contrats d'assurances, de compte titres ou de PEA, véritablement orientés vers la réglementation, les <i>process</i> et l'analyse objective.

## Sérénalis

Date de création	2002
Forme juridique du groupement	SAS détenue à 20% par les CGPI agréés et utilisateurs des services de Sérénalis Groupe et à 80% par les dirigeants fondateurs de la structure. Pas de prise de participation dans les cabinets agréés.
Nombre de cabinets adhérents fin juin 2012	150 cabinets et 200 conseillers
Rémunération de la structure	Par abonnement mensuel (Premium : offert, Optimum : 62 euros HT/mois, Essentialis : 124 euros HT/mois) ; Par honoraires pour le conseil (si signature du dossier) ; Par la formation ; Par les sur-commissions versées par les fournisseurs de la plateforme, en contrepartie des services de middle-office.
Services et valeur ajoutée apportés aux membres	Formations en ingénierie patrimoniale Conseil sur dossier client et accompagnement grands comptes Hotline réglementaire, patrimoniale, juridique et fiscale ; Plateforme de produits d'investissement, middle-office et hotline produit ; Outils de pilotage, développement, sécurisation réglementaire ; Offres partenaires : RCP, équipement informatique et logiciel, communication ; Rencontres régulières : séminaires d'intégration, séminaire de mise à niveau des connaissances, journées Essentielles ciblées sur les produits. Garantie d'une totale indépendance : aucune prise de participation, aucune exclusivité demandée, aucun objectif de production, aucun droit d'entrée, aucune redevance annuelle.
Domaines d'intervention	Assurance Vie ; Immobilier ; Social : retraite et prévoyance ; Diversification : GFV, SCPI, recherche de financement, bourse.
Données chiffrées si disponible	CA 2011 = 2,5 Millions d'euros.
Condition d'admission des membres	Présenter toutes les habilitations nécessaires à l'exercice du métier ou être en cours d'obtention de ces habilitations. Adhérer aux valeurs et à l'état d'esprit du groupement : professionnalisme, respect du client et convivialité.



